



PONCTION RETRAITE

Le 1er avril 2013, une taxe de 0,3 % (intitulée Casa pour Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) était instaurée sur les pensions des retraités imposables pour financer la « dépendance ».

Petit détail, à ce jour, le produit

de cette taxe n'est toujours pas affecté à ce qui relève de son objet ! Le produit de cette taxe est donc ponctionné pour renflouer les caisses vieillesse ! Cela devrait changer à compter de mi-2015...

Autre détail sans doute, seul-es les retraités sont appelés à cotiser alors qu'il s'agit bien d'un volet de la protection sociale, contrevenant donc au principe de solidarité qui fonde tout le système de protection sociale français.

De plus, faute d'assiette plus large, le produit de cette taxe qui rapporte 650 millions d'euros par an est très insuffisant au regard des besoins.

Au passage, la CGT conteste cette notion de « cinquième risque » autour de la « dépendance », et réclame une réelle couverture pour perte d'autonomie, et donc, sans distinction d'âge.

En attendant, cette ponction est bien amère pour les retraités-es...

SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANT-ES

À l'heure où les tragédies se multiplient en Méditerranée, quelques rappels explicatifs sont nécessaires. La production industrielle et agricole de la plupart des pays africains n'est pas destinée à subvenir aux besoins des africains, mais à fournir des matières premières à moindre coût aux marchés européens. Ce sont les firmes multinationales qui en retirent le maximum de profits, en arrosant au passage les dictateurs et potentats locaux.

Ce pillage ne pourrait se faire sans recours à la violence : assassinats des opposants, coups d'État armés par l'Occident, guerres de succession ... La France est mandatée par l'Europe pour intervenir militairement afin de préserver sa place face à la concurrence américaine et chinoise. Les profiteurs, les seigneurs de guerre, les exploités, se portent très bien en Afrique, et ils y restent bien volontiers. Mais quand on ne possède plus rien, et sans aucune perspective de trouver un travail ? Comment vivre quand on est pauvre, dans un pays en guerre ? Voilà les raisons pour lesquelles certains, désespérés, risquent leur vie pour traverser la Méditerranée.

Alors ne nous trompons pas, ce sont les politiques économiques des États européens qui sont responsables de cette situation. Les mêmes, qui nous prêchent l'austérité et nous divisent ici, doivent laisser la place aux peuples unis, pour un monde de solidarité et de coopération internationale.

LE SUD FINANCE LE NORD

« Eurodad », réseau européen sur la dette et le développement, constitué de 40 ONG, a étudié les flux financiers entre les pays dits du Nord et ceux dits du Sud. Le résultat pour 2012 est que pour chaque euro versé du Nord vers le Sud, le Nord en récupère deux !

Pour cent euros du Nord au Sud, on a :

- 3 € de flux officiels (aide militaire, politique ou financière)
- 3 € de dons (associations et fondations)
- 6 € d'achats d'actions
- 10 € d'aides au développement
- 34 € d'envois d'aides par les migrants

et dans le même temps, remontent vers le Nord :

- 14 € pour le paiement des intérêts de la Dette
- 42 € de dividendes et profits
- 59 € d'achats de dettes du Nord (achat de créances pour la stabilité des monnaies locales, très faibles)
- 93 € de flux financiers illicites (blanchiment, évasion fiscale, trafics ...) **soit 208 € !**

En 2012, le Nord a ainsi pompé 1 030 milliards d'€ au Sud. **Ne faisons donc pas mine de nous étonner quand les migrants du Sud tentent au péril de leur vie de rejoindre le Nord...**

RÈGLES DE GESTION, LE RETOUR !

Dans le cadre des **restructurations à Nantes**, Le groupe de travail DRFIP 44 sur les règles de gestion s'est réuni pour la 2ème fois le 12 mai 2015.

Les syndicats, unanimes, ont rappelé leur vision de l'opération : 6 SIP et 6 SIE supprimés, 1 PCR créé, des services transférés, justifiant notamment l'obligation pour tous les collègues des SIP et SIE (hors Pôle enregistrement et PELP) de faire une fiche de mutation avec octroi de priorités pour suivre leurs missions.

La Direction a accepté cette proposition avec création de périmètres correspondant aux nouvelles structures (classement à l'ancienneté à l'intérieur) et priorités à hauteur des emplois transférés pour constituer les nouveaux services.

Les agents qui ne veulent pas suivre leurs missions à Rezé (Nantes Amendes et SIP Sud) n'iront pas à Rezé.

Le mouvement local du 1^{er} janvier 2016, élaboré à l'automne, ne concernera que les agents des services restructurés.

La Direction communiquera prochainement sur le sujet.

Dans l'intervalle, le mouvement local du 1^{er} septembre 2015 sera élaboré sur les structures existantes.

AU REVOIR CAMARADE ET MERCI

La section CGT Finances Publiques 44 tient à rendre hommage à Serge DOUSSIN secrétaire de l'Union Départementale CGT de Loire Atlantique de 1985 à 2007.

Figure emblématique du syndicalisme, homme de conviction, pourfendeur infatigable de l'injustice, Serge aura marqué des générations de militants-es par son engagement, sa disponibilité et ses compétences.

